L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau No 73, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 3 JUILLET 1884.

DEMANDES.

UNE demoiselle parlant français désire donner des leçons de français et de piano, soit privées, ou dans une institution. S'adresser au bureau de la famille, à la ferme "Parisienne" 28 juin—10r

A LOUER.

A louer—A Covington, la bâtisse en briques à 2 étages, connue comme le "Bank Hotel" récemment remise en excellent état, à un prix raisonnable. S'adresser à H. F. Smith, à Covington, ou à A. Thomson, 28 rue North Peter, Nlle-Orléans. 29juin—6r

SPECTACLES GALS, &c

Théâtre-Pavillon de Faranta,
COIN BOURBON ET ORLEANS.
LE MEILLEUR SPECTACLE A 10 CTS QUI EXISTE DANS LE SUD.
Le seul lieu d'amusement de fre ciaisse qui soit en ce moment ouvert dans la ville de la Nlle-Orléans.
M ET Mme E. R. DALTON
Dans le drame romantique.
FANCHON, THE CRICKET,
Secondé par une troupe dramatique tout-à-fait nouvelle.
DERNIERE SEMAINE DE MENDOZA ET VICTORINA, les comiques de l'Air.
Le tout pour 10 sous. 1erjuil—

AVIS LEGAL.

AVIS publié sur le présent donné que, conformément à l'article 43 de la Constitution, la ville de la Nlle-Orléans s'adressera à la Législature, maintenant en session, pour obtenir le vote des lois suivantes:

1. Une loi pour amender la loi No 96 de l'Assemblée générale de la Louisiane, relative à l'Assessement des propriétés foncières, des biens mobiliers, des capitaux et fonds engagés dans les affaires, dans la ville de la Nlle-Orléans, et remédier à donner au Conseil de ville le droit de compeller les retours faits par les contribuables et d'en contester l'exactitude.

2. Une loi pour autoriser la ville de la Nlle-Orléans à saisir et vendre toutes les propriétés désignées comme propriétés inconnues, et sur lesquelles il n'a pas été payé de taxes depuis dix ans; pour régler les diverses ventes et ordonner que le produit net soit appliqué à l'extinction pro tanto de la dette flottante de la Nlle-Orléans.
6 juin—m 10 juil

AVIS.

AVIS est donné qu'on s'adressera à la session actuelle de la Législature pour la passation d'une loi nommant un gardien des archives judiciaires de la paroisse d'Orléans, qui n'appartiennent à aucune des cours existant présentement ou dite paroisse, pour avoir soin d'icelles, et recevoir le prix fixé par la législature à l'exhibition d'icelles faite que l'avance. 28 mai—5fen 30 j

Une Merveilleuse Histoire
RACONTÉE EN DEUX LETTRES.
DU FILS: "26 Cedar St., New York, Monsieur: Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang était vicié depuis de longues années; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses tâches commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps en fut couvert. Alors vous savez, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.
A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."
DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la
Salsepareille d'Ayer.
Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je consultai sur l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue bonne. Je pèse 200 pounds, ce qui est une augmentation de 30 pounds, et je serai capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.
A vous sincèrement, HIRAM PHILLIPS."
LE SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.
PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

LA S.L.
QUE TOUT
—LE—
MONDE
SACHE
Que cette loterie est la seule qui d ns un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.
MAGNIFIQUE OCCASION
—DE—
Faire Fortune!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE G,
—DE—
LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans,
MARDI, 15 JUILLET 1884,
Que tous les autres aurons lieu sous la surveillance, immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU
GEN JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE
GROS LOT
$75.000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A M.,
A
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
VOYEZ LE PLAN.
Le Plan Extraordinaire,
100,000 Billets à $5 le Billet.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de ....$75,000, soit $75,000
1 Lot de .... 25,000,..... 25,000
1 Lot de .... 10,000,..... 10,000
2 Lots de .... 5,000,..... 10,000
5 Lots de .... 2,000,..... 10,000
10 Lots de .... 1,000,..... 10,000
20 Lots de .... 500,..... 10,000
100 Lots de .... 200,..... 20,000
300 Lots de .... 100,..... 30,000
500 Lots de .... 50,..... 25,000
1,900 Lots de .... 25,..... 25,000
PRIX D'APPROXIMATION
Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf nombres restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit..... 4,500
Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf nombres restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit..... 2,250
1,967 Lots se montant à $265,500
CERTIFICAT.
Nous désignons, par les présentes, qui présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, auront lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
Le Grand Tirage Extraordinaire aura lieu sous la surveillance et la direction de nos deux associés, les généraux de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très distinctement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express Company de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
Nous payons le frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.
Adresser les lettres enregistrées et faire le mandate avec la poste (money orders) payables à New-Orleans National Bank
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Placide Carrière vs Joseph B. Cloucher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9687—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et la Nacbes Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 5 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre mesurant seize pieds de face à la rue Colombus sur une profondeur de cent cinquante sept pieds. Le dit lot étant désigné par le numéro vingt-trois, dans l'îlot No 896, borné par les rues Colombus, Kerlerec, Roman et Prieur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juil—3,10,17,24,31—5 août

Alexander Morrison vs. Jas. H. Lynch

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7,906.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente au encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 5 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de James H. Lynch dans l'affaire mû par James Henry Lynch versus le Morgan Louisiana and Texas Rail Road and Steamship Company, connue comme étant l'affaire No 8012 du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 juin—27 juil 3 8

M. Faichaux vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 9,805—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 juin 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, MARDI, 8 juillet 1884, à 4.30 heures P. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine bâtisse en bois, en usage dapidi- ressus comme restaurant et café, située sur le Chemin coquille au West End. Les Pontchartrain, connue comme Maison Faichoux. La dite bâtisse sera vendue sur les lieux.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26juin—26 juil 3

Crescent Insurance Company vs. H. Baker et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,501.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Henry H. Baker, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Royale—SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans la Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dounne, White, Canal et Broad, désignés par les numéros dix, onze, douze et treize sur le plan de L. Pilié, levé par Numa Nest, verre de Frederick Hotzinger, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.

29 juin—29,—8 juil.

Succession de Johnson Armstrong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,298—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté, par Mme Lucy B. Armstrong, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.

28 juin—28—1,0 juil

Succession de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,469—Division I—Attendu que Nicholas Wolf, mari, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession susdite de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel, décédée intestat; ainsi est par le présent donné à tout ceux que cela peut concerner d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.

7 juin—7,14,21,28—5,12 juil

John Trisconi versus the Louisiana Construction Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,279—En vertu d'un writ de saisie et revie à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 juillet 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans la Troisième District de Milneburg, dans la paroisse d'Orléans. Troisième District de cette ville. Etant une partie du lot numéro six de l'îlot numéro cent soixante trois sur le plan de Milneburg, et forme une des onzeignunes de rue rues Columb a et Français et mesure trente pieds de face à la rue Colomb s sur une profondeur et égales à la rue Français de cent trente pieds; ai pied français.
Vendue le 13 juillet 1869. Titre enregistré livre 15 fol. 123.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24 juil 1 8 12

Mme Anna Oser, Veuve de William Oser vs. George Fonché.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,178—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet, 1884, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Espagne, Eora-Enfants on St-Claude, Anon et Roman, et désigné sur le Poste, numéro, au pied américain, vingt huit pieds huit pouces plus ou moins de face à la rue Espagne, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quarante-cinq pieds ou plus s'il y a.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 juin—10,12,19,26 3 juillet 10,12

Succession de P. O. Mornbach.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11,077.—En vertu d'un ordre de vente émané de la Cour susdite, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Royale—SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans la Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dounne, White, Canal et Broad, désignés par les numéros dix, onze, douze et treize sur le plan de L. Pilié, levé par Numa Nest, verre de Frederick Hotzinger, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.

29 juin—29,—8 juil.

Succession de Johnson Armstrong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,298—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté, par Mme Lucy B. Armstrong, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.

28 juin—28—1,0 juil

Succession de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,469—Division I—Attendu que Nicholas Wolf, mari, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession susdite de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel, décédée intestat; ainsi est par le présent donné à tout ceux que cela peut concerner d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.

7 juin—7,14,21,28—5,12 juil

L'Etat ex rel. A. V. Wegan vs. Mechanics and Tradyrs Bank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 1,784.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si un en) pour lesquelles le quatrième compte présenté par Léopold Lacombe, Frank M. Hall et Samuel Levy, consulaire de Liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 juin—24, 28—3 juil

Succession de Patrick James Courtney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,228— Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Lynch, veuve de Patrick James Courtney, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.

25 juin—25,30—4 juil

Succession de Louis Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,042.—Divisio C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.

24 juin—24,28—3 juil

Succession d'Henri Séjour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,302 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

24juin—24,28 —3juil

Succession d'Eléonore Bobillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,699—Division A—Attendu que Ernest Bobillot a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Clothilde Bobillot, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J McGEEHAN, Greffier.

29 juin—29—3,8 juil

Succession de Frédérick Hostinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,681—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Neet, veuve de Frédérick Hotzinger, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.

29 juin—29,—8 juil.

Succession de Clothilde Bobillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,699—Division A—Attendu que Ernest Bobillot a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Clothilde Bobillot, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J McGEEHAN, Greffier.

29 juin—29—3,8 juil

Succession de Frédérick Hostinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,681—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Neet, veuve de Frédérick Hotzinger, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.

29 juin—29,—8 juil.

Succession de Johnson Armstrong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,298—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté, par Mme Lucy B. Armstrong, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.

28 juin—28—1,0 juil

Succession de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,469—Division I—Attendu que Nicholas Wolf, mari, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession susdite de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel, décédée intestat; ainsi est par le présent donné à tout ceux que cela peut concerner d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

7 juin—7,14,21,28—5,12 juil

L'Etat ex rel. A. V. Wegan vs. Mechanics and Tradyrs Bank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 1,784.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si un en) pour lesquelles le quatrième compte présenté par Léopold Lacombe, Frank M. Hall et Samuel Levy, consulaire de Liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 juin—24, 28—3 juil

Succession de Mme Mary Corcoran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,711—Division C—Attendu que P. S. Wis, Jr., administrateur public, a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Corcoran, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 juin—24,28—3 juil

Succession de Clothilde Bobillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,699—Division A—Attendu que Ernest Bobillot a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Clothilde Bobillot, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J McGEEHAN, Greffier.

29 juin—29—3,8 juil

Succession de Frédérick Hostinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,681—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Neet, veuve de Frédérick Hotzinger, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

29 juin—29,—8 juil.

Succession de Johnson Armstrong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,298—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté, par Mme Lucy B. Armstrong, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

28 juin—28—1,0 juil

Succession de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,469—Division I—Attendu que Nicholas Wolf, mari, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession susdite de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel, décédée intestat; ainsi est par le présent donné à tout ceux que cela peut concerner d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

7 juin—7,14,21,28—5,12 juil

L'Etat ex rel. A. V. Wegan vs. Mechanics and Tradyrs Bank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 1,784.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si un en) pour lesquelles le quatrième compte présenté par Léopold Lacombe, Frank M. Hall et Samuel Levy, consulaire de Liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 juin—24, 28—3 juil

Succession de Mme Mary Corcoran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,711—Division C—Attendu que P. S. Wis, Jr., administrateur public, a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Corcoran, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 juil—2,6,11

Succession de Clothilde Bobillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,699—Division A—Attendu que Ernest Bobillot a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Clothilde Bobillot, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J McGEEHAN, Greffier.

29 juin—29—3,8 juil

Succession de Frédérick Hostinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,681—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Neet, veuve de Frédérick Hotzinger, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

29 juin—29,—8 juil.

Succession de Johnson Armstrong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,298—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté, par Mme Lucy B. Armstrong, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

28 juin—28—1,0 juil

Succession de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,469—Division I—Attendu que Nicholas Wolf, mari, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession susdite de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel, décédée intestat; ainsi est par le présent donné à tout ceux que cela peut concerner d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

7 juin—7,14,21,28—5,12 juil

L'Etat ex rel. A. V. Wegan vs. Mechanics and Tradyrs Bank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 1,784.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si un en) pour lesquelles le quatrième compte présenté par Léopold Lacombe, Frank M. Hall et Samuel Levy, consulaire de Liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 juin—24, 28—3 juil

Succession de Mme Mary Corcoran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,711—Division C—Attendu que P. S. Wis, Jr., administrateur public, a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Corcoran, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 juil—2,6,11

Succession de Clothilde Bobillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,699—Division A—Attendu que Ernest Bobillot a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Clothilde Bobillot, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J McGEEHAN, Greffier.

29 juin—29—3,8 juil

Succession de Frédérick Hostinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,681—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Neet, veuve de Frédérick Hotzinger, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

29 juin—29,—8 juil.

Succession de Johnson Armstrong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,298—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté, par Mme Lucy B. Armstrong, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

28 juin—28—1,0 juil

Succession de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,469—Division I—Attendu que Nicholas Wolf, mari, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession susdite de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel, décédée intestat; ainsi est par le présent donné à tout ceux que cela peut concerner d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

7 juin—7,14,21,28—5,12 juil

L'Etat ex rel. A. V. Wegan vs. Mechanics and Tradyrs Bank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 1,784.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si un en) pour lesquelles le quatrième compte présenté par Léopold Lacombe, Frank M. Hall et Samuel Levy, consulaire de Liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 juin—24, 28—3 juil

Succession de Mme Mary Corcoran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,711—Division C—Attendu que P. S. Wis, Jr., administrateur public, a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Corcoran, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 juil—2,6,11

Succession de Clothilde Bobillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,699—Division A—Attendu que Ernest Bobillot a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Clothilde Bobillot, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J McGEEHAN, Greffier.

29 juin—29—3,8 juil

Succession de Frédérick Hostinger.

COUR CI